BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPAL



Le Sainte-Hélène

Briller par nos panoramas

Année 12, nº 6 Édition du 8 octobre 2024



VIVE L'AUTOMNÉ avec ses magnifiques couleurs!

À VOIR DANS CE NUMÉRO
Mot du conseilp. 3
Bilan fête du villagep. 4
Déneigement 2024-2025p. 5
Amélioration couverture cellulaire p. 6
Éveil à la foip. 7
Nouvelles de la Bibliothèquep. 8-9
Opération nationale Quadp. 10
Les débuts de Ste-Hélènep. 11-12
Trousse InfoStopp. 12
Bénévoles recherchésp. 13
Fête de l'Halloweenp. 14
Fête de Noëlp. 15
Rétrospective des conseils p. 16-17
ARPAMp. 18
Municipalité Sainte-Hélène-de-Chester 440, rue de l'Église Sainte-Hélène-de-Chester (Qc) G0P 1H0
Téléphone: 819 382-2650 Télécopieur: 819 382-9933
municipalite@sainte-helene-de-chester.ca
www.sainte-helene-de-chester.ca
Ste Hélène de Chester

Le Sainte-Hélène

Le Sainte-Hélène, se veut un outil promotionnel régional. C'est aussi de l'information municipale sur les activités culturelles et sociales.

Prochaine parution: novembre 2024

La date de tombée pour nous faire parvenir vos textes : 1^{er} novembre 2024

administration@sainte-helene-de-chester.ca

Merci aux collaborateurs qui fournissent régulièrement ou occasionnellement des textes pour la réalisation des bulletins :

> Chantal Baril, Yvan Ouellette et Olivier Lecomte

> Montage: Marie-Claude Vallée

Pensée du mois

De l'automne, j'ai appris que même si les feuilles tombent, l'arbre reste debout.

Administration municipale

Maire: Christian Massé

Directrice générale : Chantal Baril

Adj. administrative : Marie-Claude Vallée

Conseillers et conseillères :

Siège #1 : André Thibodeau Siège #2 : Julien Fournier Siège #3 : Marie V. Laporte

Siège #4 : Catherine Belleau-Arsenault

Siège #5 : Geneviève Bergeron Siège #6 : Nicolas Paris-Lafrance

Horaire du bureau municipal

Lundi: 9 h à 12 h et 13 h à 16 h

Mardi: 9 h à 12 h et 13 h à 16 h

Mercredi: 9 h à 12 h et 13 h à 16 h

Jeudi: 9 h à 12 h et 13 h à 16 h

Vendredi, samedi, dimanche: FERMÉ

Horaire de la Bibliothèque

Dimanche: 9 h 30 à 11 h 30

Lundi: 13 h 15 à 16 h 15

BIBLIO

Mercredi: 18 h 30 à 21 h 00

Prochaine séance du conseil : 5 novembre 2024

Versement de taxes

Prochains versements de taxes foncières :

21 octobre et 20 décembre 2024

MOT DU CONSEIL

Chères citoyennes, chers citoyens,

Alors que nous entamons cette nouvelle année scolaire, nous souhaitons transmettre nos meilleurs vœux à tous les élèves, leurs familles, ainsi qu'aux citoyens enseignants et conducteurs d'autobus. Que cette rentrée soit synonyme de succès pour chacun d'entre vous.

Nous tenons à rappeler l'importance de la prudence dans nos déplacements, en particulier autour des arrêts d'autobus. La sécurité de nos enfants est notre priorité.

Nous accueillons chaleureusement nos nouveaux résidents et les invitons à participer aux séances du Conseil. Un grand merci à notre comité d'accueil pour l'organisation de l'activité qui a eu lieu lors du Marché des couleurs, ainsi qu'à tous ceux qui ont contribué à cet événement, renforçant ainsi notre communauté.

Nous saluons également le travail des organisateurs des initiatives sportives qui rapprochent nos jeunes et favorisent l'esprit d'équipe.

Concernant le dossier des tours cellulaires, nous progressons comme prévu. La nécessité d'améliorer la couverture cellulaire, surtout pour nos services d'urgence, est cruciale pour notre région.

Profitons de cet automne éclatant! Restez prudents pendant la période de chasse et affichez vos couleurs pour être visibles. À tous les chasseurs, nous vous souhaitons de belles prises!

Bien à vous, Le Conseil Municipal

BABILLARD



Marie-Jo Parent Yoga



À Victoriaville: Om Studio Mardi: 14h00-15h30 Mercredi: 19h00-20h00

<u>Pour information ou inscription</u> Téléphone: 819-990-0080 Facebook: Marie-Jo Parent Yoga Site internet: Omstudio.ca À Ste-Hélène de Chester Samedi 10h00-11h15

<u>Une série de 4 séances pour tous les</u>
<u>travailleurs en agriculture!</u>
À la Yourte de Passion Savon
St-Norbert d'Arthabaska
Les mercredis de novembre, 6-13-20-27

Du yoga dans la simplicité et adapté pour tous!

BILAN FÊTE DU VILLAGE

Le 24 août dernier avait lieu la Fête du village à Ste-Hélène-de-Chester. Tous les citoyens, petits et grands, étaient invités à venir s'amuser et passer du temps de qualité en famille, en duo ou entre amis. Ce fut une journée magnifique sous le soleil. Une centaine de personnes étaient au rendez-vous pour jouer à des jeux d'habiletés et profiter du souper offert par le Comité des loisirs. La soirée a été agrémentée par un film familial extérieur, une belle présentation de Gabriel, le jongleur de feux, et le magnifique feu préparé par Alexandre Thibault.

Durant cette journée, le Comité des loisirs a pris quelques minutes pour remercier tous les bénévoles qui ont contribué à la réussite de toutes nos activités en leur offrant un petit cadeau!

Toute l'équipe du Comité des loisirs de la municipalité tient à remercier les bénévoles qui se sont activés dans la réalisation de cette soirée.



INSPECTEUR EN BÂTIMENT ET EN ENVIRONNEMENT



Pour toutes demandes de permis et/ou certificats (disponibles sur le site de la Municipalité ou au bureau municipal), celles-ci doivent m'être **transmises par courriel** à l'adresse **permis@sainte-helene-de-chester.ca**.

Si vous avez des questions concernant les permis, le zonage ou la réglementation, vous avez la possibilité de m'envoyer un courriel à l'adresse mentionnée ou de téléphoner au 819 382-2650 (bureau municipal) pour me laisser un message. Prendre note que je serai en congé de paternité en octobre, mais une personne sera attitrée pour assurer le service.

Édouard Beaurivage, inspecteur en bâtiment et en environnement

DÉNEIGEMENT SAISON 2024-2025

À la veille de la saison hivernale qui ne saura pas tarder, et puisque nous avons un nouvel entrepreneur qui débutera son contrat de déneigement cette année, nous souhaitons vous demander votre indulgence et votre patience afin que l'hiver se passe bien pour tout le monde.

Il est certain qu'il y aura une période d'adaptation de leur part. Le territoire comporte certaines particularités selon les conditions climatiques qui parfois peuvent changer très rapidement.

Une première rencontre est prévue, et l'information des secteurs les plus critiques leur sera partagée. Nous souhaitons ardemment établir conjointement une bonne méthode de travail ainsi qu'une bonne relation puisqu'ils seront avec nous pour les 5 prochaines années.

Le temps venu, si vous constatez des problématiques sur le territoire, vous pourrez nous contacter et les requêtes leur seront transmises si cela est jugé acceptable selon les critères du devis.

D'ici là, bon automne!

SEMAINE DE LA PRÉVENTION DES INCENDIES

La Semaine de la prévention des incendies se tiendra du 6 au 12 octobre 2024 sous le thème « Le premier responsable, c'est toi! ».

L'objectif de cette semaine est d'inciter la population à adopter de bonnes pratiques en matière de sécurité incendie, notamment en ce qui concerne la sécurité électrique à la maison. En effet, les appareils électriques et de distribution d'électricité constituent la source de chaleur des incendies pour 23 % des bâtiments résidentiels endommagés.

La sécurité incendie, c'est notre responsabilité à tous : chaque geste compte! Pour plus d'information visitez https://www.quebec.ca/securite-situations-urgence/securite-incendie/campagne-securite-incendie



AMÉLIORATION DE LA COURVERTURE CELLULAIRE EN VUE

Le 16 septembre dernier, les députés Mme Andrée Lamontagne (Johnson), M. Sébastien Schneeberger (Drummond-Bois-Francs) et M. Donald Martel (Nicolet-Bécancour), ont fait l'annonce qu'une 2^e phase de construction de sites cellulaires visant à améliorer la couverture du réseau cellulaire s'amorcera, alors que le gouvernement du Québec prévoit 8 sites cellulaires supplémentaires.

La phase 2 permettra d'améliorer la connectivité cellulaire et, donc, la sécurité des résidents et des visiteurs dans certaines municipalités environnantes où il était urgent d'agir incluant <u>la nôtre!</u> Ces investissements font suite à la phase 1 dont la construction est déjà bien entamée ailleurs au Québec.

Le gouvernement planifie la fin des travaux dans les zones où le signal est inexistant ou de mauvaise qualité d'ici le 31 décembre 2026.

C'est une excellente nouvelle pour notre municipalité. Cela permettra enfin d'assurer la sécurité des citoyens et des visiteurs.

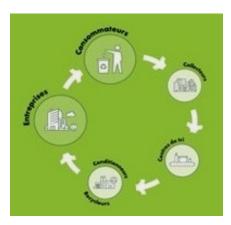
Pour plus de détails, rendez-vous sur notre site internet <u>www.sainte-helene-de-chester.ca</u> dans la section Nouvelles.

NOS DÉCHETS SONT NOS RESSOURCES

Saviez-vous que plus de 75 % des matières que vous récupérez sont recyclées? Au Québec, la grande majorité des matières que vous mettez dans votre bac sont transformées en ressources qui se retrouvent partout autour de vous.

Grâce aux gestes de toute la population et à l'action de tous les acteurs de l'industrie du recyclage, près de 800 000 tonnes de matières provenant des collectes municipales (contenants, emballages, imprimés) sont envoyées aux centres de tri chaque année. Votre petit geste du quotidien a donc un grand impact!

L'histoire se poursuit après le bac



Votre bac se retrouve au cœur de la chaîne de valeur du recyclage. Ce sont tous les acteurs de cette chaîne qui, réunis, participent à donner une 2^e vie aux matières résiduelles. Et vous en faites partie!

Les matières que vous récupérez sont ensuite recyclées et transformées en ressources qui, à leur tour, sont à nouveau réutilisées par les entreprises pour créer de nouveaux produits qui sont consommés par les citoyens et les organisations. Et ainsi de suite pour que la boucle se perpétue. Ainsi, on transforme vos assiettes d'aluminium en vélos, vos bouteilles de plastique en vêtements de laine polaire, ou encore vos contenants de plastique en mobilier urbain.

N'oubliez pas de réduire et de réutiliser

Récupérer c'est bien, mais en amont il est tout aussi important de réduire et de réutiliser. Au Québec, on pose de plus en plus d'actions positives en ce sens :

- 91 % des ménages disent vendre ou donner davantage d'objets dont ils ne veulent plus au moment de déménager
- 78 % des ménages cherchent à réparer leurs objets défectueux plutôt qu'à les remplacer (comparativement à 71 % en 2015)
- 61 % des ménages achètent ou vendent des objets usagés en ligne (comparativement à 49 % en 2015)

L'idéal reste bien sûr toujours de réduire les déchets à la source, en consommant moins.



ÉVEIL À LA FOI—RAPPEL



INSCRIPTIONS AUX PARCOURS DE CATÉCHÈSES

ÉVEIL À LA FOI

C'est le moment d'inscrire votre enfant au parcours de catéchèses de l'Éveil à la foi offert aux enfants pour l'ensemble des communautés de la paroisse.

Cette démarche est offerte à tous les enfants âgés de 8 ans et plus. Il s'agit de l'étape qui mènera votre enfant aux sacrements du Pardon et de la Première Communion, et après à la Confirmation.

Vous pensez à inscrire votre enfant? Vous avez des questions? Vous aimeriez vous impliquer?

L'éveil à la foi est l'étape pré-requise pour accéder aux trois sacrements énoncés plus haut.

Pour inscription ou toutes informations, communiquez avec Luc Martel (agent de pastorale) au 819 364-5116 ou au lmfraternite@hotmail.ca.

Les activités commenceront au début octobre 2024.

Veuillez noter que les parents <u>(sans les enfants)</u> seront convoqués à une rencontre d'informations <u>avant le début des activités.</u>

Luc Martel, agent de pastorale

NOUVELLES DE LA BIBLIOTHÈQUE



Quel bel automne inspirant pour la lecture!

Horaire de la bibliothèque

La bibliothèque est ouverte :

- Les mercredis soir de 18 h 30 à 21 h
- Les dimanches de 9 h 30 à 11 h 30
- Les lundis de 13 h 15 à 16 h 15



ANNÉE 12, N° 6

Club de lecture

Une belle activité d'astronomie animée par Technosciences est venue clôturer le Club de lecture TD le 8 septembre dernier. Nous avons commencé l'activité par un tirage de prix de participation en lien avec la thématique de l'espace. Nous avons souligné l'engagement des jeunes dans le Club de lecture avec beaucoup de fierté. Nous avons ensuite fait des expériences scientifiques fascinantes en lien avec l'astronomie. Les jeunes ont pu en apprendre davantage sur les constellations et les conditions particulières qui rendent la vie possible sur notre planète.

Durant l'été, les 24 jeunes inscrits au Club ont lu plus de 175 livres. Wow! Bravo à nos jeunes. De plus, plusieurs ont participé aux activités du Club : sentier des contes, bricolage de planètes et de vaisseaux spatiaux, Bingo-pyjama et l'atelier d'astronomie.







Jeux de société

Les jeux de société sont de retour tous les lundis de 13 h 15 à 16 h 15 à la salle Lafrance de l'Auberge Le Ste-Hélène. Une quinzaine de personnes viennent s'amuser, à chaque semaine, dans une atmosphère très détendue. Viens rejoindre ce groupe de joyeux citoyens où le jeu n'est qu'un prétexte pour socialiser.

Halloween

Le dimanche 27 octobre, de 9 h 30 à 11 h 30, nous vous invitons à venir « déguisés» à la bibliothèque. Nous distribuerons des friandises à tous les « petits monstres ».



Nouveautés

Notre approvisionnement en best-sellers pour 2024 comporte déjà 4 titres :

- Le musée des désirs de Jonathan Kellerman
- Tenir debout de Mélissa Da Costa
- Tata de Valérie Perrin
- La promesse cachée de Lucinda Riley









Ces romans sont tous disponibles à votre bibliothèque et n'attendent que vous pour être lus!

Nouvelle bibliothèque - Club de lecture adulte

Avec la construction de la nouvelle bibliothèque, nous augmenterons l'offre de services. Nous sommes présentement à élaborer la mise en œuvre d'un Club de lecture adulte. Si cette activité t'intéresse, svp fais-nous -le savoir. Nous avons bien hâte de démarrer ce Club.

Vos commentaires et suggestions sont toujours bienvenus.

Bonne lecture et bonne Halloween!

Les bénévoles :

Huguette Ouellette, Noémie Asselin, Geneviève Kenyon, Julie Roberge, Olivier Lecomte, François Aubre et Yvan Ouellette

<u>biblio148@reseaubibliocqlm.qc.ca</u> 819 382-2650



OPÉRATION NATIONALE CONCERTÉE QUAD

L'ensemble des services de police du Québec, en collaboration avec de la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ), ont intensifié leurs interventions au début du mois de septembre dernier dans le cadre d'une opération nationale concertée récréotouristique ciblant les quadistes ayant un comportement pouvant compromettre leur sécurité et celle des autres usagers. Le thème était « Dans les sentiers et sur les terrains privés, en VTT, on fait ça en sécurité ».

Les policiers ont réalisé diverses interventions, que ce soit dans les sentiers, aux croisements des chemins publics, et voir même à l'arrimage de l'équipement dans le transport sur les routes du Québec. Tous appliquaient, selon la situation, les différentes lois et règlements visant les véhicules hors route, que ce soit en vertu de la Loi sur les véhicules hors route, du Code de la sécurité routière ou du Code criminel.

Voici un rappel des conseils de sécurité :

- Portez toujours votre casque et des lunettes de sécurité si le casque n'a pas de visière.
- Maintenez une distance sécuritaire entre votre véhicule et celui qui vous précède.
- Maintenez allumés le ou les phares blancs de votre véhicule ainsi que le feu de position rouge à l'arrière.
- Traversez les chemins publics aux endroits où la signalisation l'autorise.
- Avant de partir en randonnée, planifiez celle-ci et informez-vous de l'état du réseau (iQuad).
- Respectez les propriétés privées en vous assurant d'avoir l'autorisation du propriétaire pour y circuler ou demeurez dans les sentiers.

Rappel de la réglementation :

- Les quadistes sont soumis aux mêmes lois que les automobilistes en ce qui concerne la capacité de conduite affaiblie par l'alcool ou les drogues.
- La limite de vitesse dans les sentiers est de 50 km/h pour les quads.
- Les quadistes doivent se conformer à la signalisation dans les sentiers.
- Le conducteur d'un quad doit, depuis le 10 septembre 2021, posséder un permis de conduire valide en tout temps, donc autant pour traverser et emprunter un chemin public que pour circuler en sentier, sur une terre publique ou sur un territoire privé appartenant à une municipalité.
- En plus d'obtenir un certificat d'aptitude délivré par la FQCQ, les personnes âgées de 16 et 17 ans, devront détenir leur permis de conduire en règle.

La capacité de conduite affaiblie et la vitesse sont les principales causes de collisions mortelles en quad. Au cours de l'année 2023, 24 quadistes sont décédés sur le territoire de la Sûreté du Québec. Soulignons que 12 de ces 24 décès impliquent des personnes qui ne portaient pas de casque. Cet équipement de sécurité peut réellement contribuer à sauver des vies.



Rappelons que par ces opérations, l'ensemble des partenaires souhaite que les adeptes de VHR puissent profiter de leurs activités récréotouristiques en toute sécurité, partout à travers le Québec.

Source: https://www.sq.gouv.qc.ca/

LES DÉBUTS DE STE-HÉLÈNE-DE-CHESTER



Photo tirée du livre 125e anniversaire de Sainte-Hélène-de-Chester

L'histoire des débuts de la municipalité est assez difficile à raconter puisque les livres des procèsverbaux concernant les sessions du conseil municipal ne datent que de 1925. Les premiers livres auraient brûlé lors d'un incendie de la maison d'un secrétaire-trésorier. L'incorporation date cependant du 1^{er} janvier 1859.

Vers les années 1830, les fils des premiers cultivateurs, établis d'abord aux alentours de Québec, de Trois-Rivières et le long du fleuve St-Laurent, commencèrent à émigrer vers les Bois-Francs à la recherche de nouvelles terres à défricher et y fonder un foyer. C'est pourquoi les premiers colons arrivés dans notre municipalité venaient surtout de la Beauce et des alentours de Trois-Rivières.

La seule facilité qui a pu inciter les premiers colons canadiens-français à venir défricher les terres fut probablement le chemin Craig (Craig's Road) terminé en 1809 sous les directives de l'arpenteur Kilborne. D'ailleurs, les premiers colons s'installèrent près de la rivière Bulstrode dans les pointes ou un peu plus haut près du chemin Craig. Il faut dire aussi que dans ce temps-là, l'épinette jaune ou épinette de « grand bois » était très facile à trouver. Il fallait peu de temps à un bûcheron pour se construire une cabane de modèle moyen quoique très rustique. On peut y voir quelques rares vestiges de cabanes qui leur servaient d'abris par-ci par-là sur certaines terres. Au début de la colonisation, les pionniers eurent beaucoup à souffrir du manque de voies de communication.





Que de misères endurées, même sous le rapport de la nourriture. Ils ont certainement droit à notre admiration pour avoir mis en culture des terres si difficiles à défricher.

Selon les recensements religieux, les premières familles seraient arrivées vers 1847 puisqu'en 1870 la municipalité comptait tout près de 1 300 âmes. Avec le temps, une chute de population fut très prononcée, ces colons pris de découragement abandonnèrent leurs terres et allèrent tenter fortune ailleurs. Plusieurs quittèrent pour aller s'établir dans les villes où la main-d'œuvre était nécessaire.

Les plus récentes données recensées montrent une population de 400 habitants, Chesterestoises et Chesterestois, qui ont trouvé un lieu au panorama enchanteur et unique où il fait bon vivre malgré les multiples défis de la vie moderne.

Sources: Livre du 125^e et <u>www.quebec.ca/gouvernement/portrait-quebec</u>

TROUSSE INFOSTOP – QUAND LES SECONDES COMPTENT

C'est quoi?

La capsule InfoStop est un outil de prévention pour faciliter le travail des premiers répondants et des intervenants. La trousse InfoStop permet aux aînés d'accroître leur sentiment de sécurité tout en demeurant à la maison. Un aimant apposé sur la porte du frigo permet d'indiquer que la capsule, comprenant toues les informations pertinentes sur le patient, se trouve à l'intérieur. Lors d'un appel d'urgence, toutes les secondes sont comptées.

Qu'est-ce que la trousse comprend?

- Une fiche de renseignements sur la personne;
- Une feuille d'instructions pour guider le nouvel utilisateur:
- Un aimant identifié InfoStop qui se doit d'être apposé sur la porte du réfrigérateur.



Comment ça fonctionne?

Procurez-vous votre capsule <u>gratuite</u> au bureau municipal ou dans une pharmacie. Une fois la fiche dûment complétée, la bouteille doit simplement être déposée à un endroit visible à l'intérieur de la porte du frigo. Cliquez sur le lien suivant pour visionner une vidéo expliquant la trousse InfoStop : https://www.youtube.com/watch?v=ShJjr0RJag4

Les trousses InfoStop sont une initiative du Carrefour d'entraide bénévole des Bois-Francs. Il faut savoir que cette initiative est inspirée d'un projet qui a déjà fait ses preuves ailleurs au sein de la province. Considérant le vieillissement de la population, les services de première ligne, comme les ambulanciers, sont davantage contactés et cette capsule est un des outils permettant de faciliter leur travail, et ce, en obtenant rapidement des informations essentielles sur la personne concernée, alors que chaque seconde compte lors d'un appel d'urgence.

Procurez-vous votre capsule au bureau municipal!

NE FUMEZ PAS EN PRÉSENCE DE VOS ENFANTS

FAMILLE SANS FUMÉE

Famille sans fumée est une campagne qui sensibilise les familles québécoises aux dangers de la fumée secondaire pour la santé, particulièrement celle des enfants et des bébés dans le ventre de leur mère. L'objectif principal étant de renforcer la norme sociale de ne jamais exposer les enfants à la fumée secondaire, et ce, en tout temps et en tout lieu.

Près de 85 % de la fumée secondaire est invisible, ce qui n'enlève rien à sa toxicité. Et les substances nocives qu'elle contient sont plus concentrées dans des lieux fermés, comme une pièce de la maison ou une voiture. Même à l'extérieur, la fumée secondaire peut être dangereuse pour les enfants s'ils se trouvent près d'un fumeur. Fumez loin des enfants et des femmes enceintes, partout et en tout temps.

Cette campagne de sensibilisation se déroulera du 21 octobre au 17 novembre prochain. Vous pourrez remarquer des messages vidéo de 30 secondes qui seront diffusés à la télévision.

Ensemble, protégeons les p'tits poumons roses!

Source: https://famillesansfumee.ca



BÉNÉVOLES RECHERCHÉS



FÊTE D'HALLOWEEN



FÊTE DE NOËL 2024



Tu es âgé de 10 ans et moins et tu habites à Sainte-Hélène-de-Chester,

Le Père Noël pourra te remettre un cadeau le dimanche 8 décembre prochain entre 10 h et midi lors de la Fête de Noël qui aura lieu au Centre sportif Aciers Solider.

<u>Pour recevoir ton cadeau, il faut lui envoyer une lettre pour lui donner des idées cadeaux à un coût d'environ 20 \$.</u> En plus, il y aura aussi une belle activité d'animation surprise pour toi.

Tu peux poster ta lettre à l'adresse suivante :

Père Noël Municipalité de Sainte-Hélène-de-Chester

440, rue de l'Église Sainte-Hélène-de-Chester, Québec GOP 1H0

Ou

Tu peux déposer ta lettre dans la chute à livres de la Bibliothèque située à l'extérieur du bureau municipal.

RÉTROSPECTIVE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DU 3 JUILLET 2024

- Il a été résolu à l'unanimité que les comptes présentés soient acceptés pour un montant total de 95 017.56 \$;
- Il a été résolu d'abroger la résolution #06-24-091 afin de créer cette nouvelle résolution pour corriger le montant total d'emprunt temporaire pour une somme de 3 837 515 \$, montant confirmé par les subventions à recevoir ainsi que le règlement d'emprunt autorisé. Les signataires seront monsieur Christian Massé, maire ainsi que madame Chantal Baril, directrice générale et greffière-trésorière;
- Il a été résolu de déposer le Rapport annuel sur l'application du Règlement de gestion contractuelle pour l'année 2023 selon les règles et lois applicables en matière contractuelle;
- Autorisation donnée à la directrice générale à procéder à l'achat d'une licence de Munys au coût de 405
 \$ qui permet d'épauler la direction dans le travail de gestion municipale;
- Adoption du Règlement #371-2024 modifiant le Règlement de zonage #215-2008 afin de permettre l'utilisation de conteneur comme station de pompage pour des activités acéricoles ainsi que diverses dispositions;
- Adoption du Règlement #373-2024 modifiant le Règlement #352-2022 relatif à la tarification pour l'utilisation des infrastructures et des services de la municipalité afin de modifier la tarification liée au service de l'urbanisme;
- Octroi du contrat de location de pelle et de camion 10 roues avec opérateurs à l'entreprise d'Excavation C. Lafrance & Fils aux taux horaires proposés pour les travaux 2024;
- Autorisation donnée à la directrice générale, madame Chantal Baril, à suivre sa formation afin de poursuivre sa certification DMA au coût de 200 \$ plus les taxes applicables.

RÉTROSPECTIVE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DU 13 AOÛT 2024

- Il a été résolu à l'unanimité que les comptes présentés soient acceptés pour un montant total de 338 904.83 \$. Un paiement sera enlevé des comptes pour retenir le chèque de M. Benoit Blais pour le travail de fauchage-débroussaillage effectué qui ne satisfait pas les élus. Des démarches seront prises pour connaître nos recours;
- Autorisation donnée à madame Chantal Baril, directrice générale, d'assister au colloque de zone de son association qui aura lieu le 17 octobre au Complexe 55 de Bécancour pour un montant de 143.75 \$ pour une journée de mise à jour municipale;
- Il a été résolu de nommer monsieur Christian Massé signataire de la convention financière dans le cadre du PRACIM;
- Il a été résolu de contribuer d'un montant de 50 \$ pour l'organisation de la Journée internationale des personnes aînées de la Table de concertation pour les personnes aînées de la MRC d'Arthabaska qui aura lieu le 1^{er} octobre prochain ainsi que l'achat de 2 billets pour 40 \$ pour assister à des conférences;
- Adoption du rapport annuel d'activités 2023 à être présenté au ministère de la Sécurité publique dans le cadre du Schéma de couverture de risques de la MRC d'Arthabaska;
- Autorisation de déposer une demande d'aide financière dans le Programme d'aide à la voirie locale volet redressement, année 4 et 5, et que madame Chantal Baril est dûment autorisée à signer tout

document ou entente à cet effet, y compris la convention d'aide financière, lorsqu'applicable, avec la ministre des Transports et de la Mobilité durable;

- Il a été résolu d'appuyer le projet du CRECQ et de COPERNIC pour la conservation et la restauration de l'habitat de la salamandre pourpre. Une lettre leur sera envoyée sous peu;
- Il a été résolu de mandater monsieur Louis Bourque, ingénieur chez LB Génie-conseil, pour un montant de 7 250 \$ avant les taxes applicables pour procéder aux études nécessaires pour déterminer les systèmes de traitement nécessaire afin de rendre l'eau potable;
- Il a été décidé de mandater Innéo Environnement pour faire le dépôt de la demande d'autorisation au MELCCFP avec un estimé de montant de 5 000 \$ dont un acompte de 50 % est nécessaire avant le début du mandat;
- Il a été résolu de mandater R. Beaumont & fils, puisatier, à venir faire le raccordement du tuyau et du fil électrique pour connecter le puits au futur hôtel de ville pour un montant de 936 \$ avant les taxes applicables.

Vous pouvez consulter en intégralité tous les procès-verbaux ainsi que les enregistrements audios et/ou vidéos des séances du conseil sur le site de la Municipalité au www.sainte-helene-de-chester.ca

CENTRE D'AIDE ET DE LUTTE CONTRE LES AGRESSIONS À CARACTÈRE SEXUEL



Le CALACS Unies-Vers-Toi | Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel, soutient, prévient, sensibilise et informe la population sur la problématique des agressions à caractère sexuel. C'est un lieu de lutte et de revendications pour obtenir des changements sociaux, juridiques et politiques dans le but d'améliorer les conditions de vie des femmes en général et des personnes ayant un vécu d'agression à caractère sexuel. Le territoire desservi est : MRC d'Arthabaska, MRC de Bécancour et MRC de L'Érable. La Municipalité a partagé 3 capsules vidéo produites par le CALACS dans le cadre de la Semaine des victimes et survivants(es) d'actes criminels sur sa page Facebook qu'elle vous invite à aller visionner.

ARPAM—NOUVEAU SERVICE

Centre intégré
universitaire de santé
et de services sociaux
de la Mauricie-etdu-Centre-du-Québec

Québec

ARPAM Approche et références pour les producteurs agricoles et leur milieu

PROJET ARPAM: UN SERVICE DÉDIÉ AUX PRODUCTEURS AGRICOLES ET LEUR MILIEU

Le CIUSSS de la Mauricie-et-du Centre-du-Québec met en place le projet ARPAM pour faciliter l'accès aux services offerts par ce dernier aux producteurs et productrices agricoles, le tout en partenariat avec l'organisme Au cœur des familles agricoles (ACFA). L'initiative s'inscrit en trois volets.

Ce projet permet un accès plus facile pour les agriculteurs aux différents services du CIUSSS MCQ: santé mentale adulte et dépendance, enfance, jeunesse et famille, soutien à l'autonomie des personnes âgées, déficience intellectuelle, TSA, déficience physique et maladies chroniques.





Sensibilisation à la réalité des producteurs agricoles auprès des 20 000 employés du CIUSSS MCQ et des partenaires

Créer un pont entre les producteurs agricoles et les services du CIUSSS MCQ par le biais d'ACFA et/ou de l'équipe de l'ARPAM

Assurer, par l'équipe de l'ARPAM, un suivi adapté auprès des agriculteurs en services sociaux généraux.

Pour y avoir accès ou pour toute information, vous pouvez contacter le 811 ou encore les travailleuses sociales du projet ARPAM au 819 228-2731, poste 3401.























VENTES/ADMIN.: 233, de la Grande-Ligne ATELIER: 111, rue Garand Victoriaville